

OFFRE D'EMPLOI

CHEF DE DIVISION - SÉCURITÉ CIVILE - SCHÉMA ET ANALYSE

(POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN)

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONCOURS NO. 2016-0317(E)

Durée de l'affichage : du 2 au 15 février 2016

Ville à dimension humaine, Longueuil bâtit aujourd'hui et pour demain un milieu de vie attrayant et convivial pour tous.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du directeur adjoint du service de l'administration, des mesures préventives et de la planification stratégique du service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL), le chef de division de la sécurité civile, du schéma et de l'analyse du SSIAL travaille, en collaboration avec les villes composant l'agglomération, en regard à la coordination de l'agglomération en matière de sécurité civile. Il supporte l'arrimage des partenaires internes et externes, l'harmonisation des mesures portant sur la réduction de l'occurrence et des conséquences et la cohésion des planifications, des opérations et des communications en collaboration avec les partenaires, dans le cadre des travaux des différents comités et tables de concertation. De plus, la personne assure la préparation et exerce des contrôles en regard de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Il assure les suivis des objectifs prévus au schéma de couverture de risques. Il planifie et dirige, organise et contrôle la production du rapport d'activité annuel du SSIAL en préparant et analysant les données statistiques, démographiques, économiques ou autres, nécessaires à la production de ce rapport. Prépare, anime et assure le suivi des rencontres du Comité mixte municipal industriel (CMMI). À la demande du directeur, il représente le SSIAL et/ou l'agglomération lors de colloques, congrès ou autres activités.

DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS D'AGGLOMÉRATION EN SÉCURITÉ CIVILE

- Organise, participe et coordonne les différents comités, sous-comités et tables de concertation, nécessaires au développement et au rayonnement de la sécurité civile ;
- Arrime la sécurité civile avec les partenaires externes, notamment, les organismes gouvernementaux, industriels, institutionnels et corporatifs, en collaboration avec les villes composant l'agglomération et non en leur nom ;
- Analyse les risques en matière de sécurité civile et implante des mesures portant sur la réduction de l'occurrence et des conséquences d'un sinistre majeur, en collaboration avec les villes composant l'agglomération, les services de l'agglomération et les organismes externes dans les compétences d'agglomération ;
- Prépare et maintient un registre d'agglomération des ressources humaines et matérielles dans le cadre de l'harmonisation des plans de mesures d'urgence ;
- Élabore et maintient à jour le guide de fonctionnement des mesures d'urgence de l'agglomération de Longueuil, en conformité avec le Comité en sécurité civile de l'agglomération de Longueuil ;
- Élabore un rapport portant sur les activités annuelles des divers comités dont il est le secrétaire en matière de sécurité civile.

DESCRIPTION DU SOUTIEN LOCAL EN SÉCURITÉ CIVILE

- Agit comme conseiller technique en matière de sécurité civile pour les plans locaux, lorsque demandé ;
- Assiste les villes dans l'identification des besoins de formation en matière de sécurité civile, en collaboration avec les représentants respectifs ;
- Offre de la formation aux organisations municipales en matière de sécurité civile dans un contexte de volontariat des partenaires, selon les besoins ;
- Prépare, coordonne et dirige les exercices de simulation, en collaboration avec le responsable local de la sécurité civile dans un contexte de volontariat des partenaires ;
- Conseille sur demande les organisations en matière de sécurité civile, dans le cadre d'une mesure d'urgence (sinistre majeur), selon les circonstances ;
- Assure l'harmonisation des plans de mesure d'urgence (PMU), en collaboration avec les responsables locaux en matière de sécurité civile ;
- Accompagne les villes dans l'harmonisation de la communication du risque et l'alerte à la population avec les représentants des villes composant l'agglomération et des partenaires externes, le cas échéant ;

DESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES - AUTRES

- Est responsable de la production du rapport annuel du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil.
- Accomplir toute autre tâche connexe ou mandat particulier confié par le directeur et compatible avec la fonction.

EXIGENCES DU POSTE :

- ✓ Baccalauréat dans une discipline pertinente;
- ✓ Posséder quatre (4) à six (6) années d'expérience dans le domaine de la gestion des risques et de la planification en sécurité civile. Une expérience de travail dans les secteurs publics et parapublics constitue un atout.
- ✓ Connaissance des lois et règlements en matière de sécurité civile et incendie;
- ✓ Maîtrise les logiciels de la suite Office;
- ✓ Capacité d'animer des réunions et de diffuser de la formation de groupe et de travailler en équipe;
- ✓ Excellente connaissance du français écrit et une connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- ✓ Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

Le salaire (entre 73 361 \$ et 91 702 \$, classe 5) et les conditions de travail seront déterminés selon le Protocole des conditions de travail du personnel cadre. Toute personne intéressée doit nous faire parvenir son « curriculum vitae » **en mentionnant clairement le numéro de concours 2016-0317 au plus tard le 15 février 2016**, à l'adresse ci-dessous :

Ville de Longueuil - Direction des ressources humaines
Division de la dotation
4250, chemin de la Savane
Longueuil (Québec) J3Y 9G4
Courriel : resshum@longueuil.quebec

La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.